



Avis de convocation à notre assemblée annuelle des actionnaires 2021 et disponibilité des documents

Date, heure et emplacement

Quand Le mercredi 1^{er} septembre 2021 à 10 h 30 (HAE)

Où Assemblée virtuelle par webdiffusion en direct à <https://web.lumiagm.com/495526108>

Points à l'ordre du jour de l'assemblée

- 1 Recevoir** nos états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 25 avril 2021 et le rapport de l'auditeur.
- 2 Nommer** notre auditeur indépendant jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et autoriser le conseil à établir sa rémunération.
- 3 Élire** chacun des candidats aux postes d'administrateur qui siégeront à notre conseil jusqu'à la prochaine assemblée.
- 4 Approuver** à titre consultatif et non contraignant notre approche en matière de politiques de rémunération des membres de la haute direction.
- 5 Adopter** une résolution approuvant et ratifiant le régime incitatif d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour de la Société.

Participation et vote à l'assemblée

Veillez lire notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction 2021 et exercer votre droit de vote. La date de clôture des registres (la « **date de clôture des registres** ») servant à déterminer les actionnaires habiles à recevoir l'avis de convocation et à voter à l'assemblée est le 6 juillet 2021. Seuls les actionnaires dont le nom est inscrit dans le registre des actions à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres seront habiles à recevoir l'avis de convocation et à voter à l'assemblée. Les actionnaires qui acquièrent des actions après la date de clôture des registres ne seront pas habiles à exercer les droits de vote rattachés à ces actions à l'assemblée.

Nous avons joint un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote au présent avis. Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée, veuillez signer et retourner le formulaire en suivant les instructions figurant à la page 9 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Cette année encore, en raison des répercussions continues de la pandémie de COVID-19, nous tiendrons l'assemblée en format virtuel seulement, soit par webdiffusion en direct. Nous sommes convaincus que la tenue d'une assemblée virtuelle permettra une plus grande participation de nos actionnaires, en offrant à ceux qui ne pourraient pas autrement se rendre à une assemblée physique la possibilité d'y assister en ligne. Tous les actionnaires, peu importe où ils se trouvent, auront une possibilité égale de participer à l'assemblée et d'interagir avec les administrateurs et la direction de la Société, ainsi qu'avec les autres actionnaires. Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction contient davantage de précisions sur nos politiques et pratiques relatives à la tenue d'assemblées virtuelles.

COMMENT OBTENIR UNE COPIE DE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS DE LA DIRECTION 2021

Actionnaires inscrits

Si vous êtes un actionnaire inscrit ou que vous nous avez déjà donné l'instruction de vous faire parvenir les documents imprimés, votre circulaire de sollicitation de procurations de la direction est jointe au présent avis.

Actionnaires véritables

Si vous êtes un actionnaire véritable, nous avons mis la circulaire de sollicitation de procurations de la direction en ligne plutôt que de vous l'envoyer par la poste, conformément à un ensemble de règles adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières appelées *procédures de notification et d'accès*.

Vous pouvez télécharger la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et les autres documents relatifs à l'assemblée à <https://corpo.couche-tard.com/fr/investisseurs/ressources-aux-actionnaires/documents-assemblee-generale-annuelle/>.

Si vous préférez recevoir une copie papier de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, veuillez nous téléphoner au numéro indiqué dans la boîte à gauche ou nous envoyer un courriel et nous vous la ferons parvenir sans frais. Veuillez noter que nous n'enversons par la poste ni formulaire de procuration ni formulaire d'instructions de vote, alors assurez-vous de conserver celui que vous avez reçu avec le présent avis.

Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront assister, participer, voter et poser des questions par écrit à l'assemblée en ligne à <https://web.lumiagm.com/495526108>. Les actionnaires non inscrits (soit les actionnaires qui détiennent leurs actions par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières, d'une banque, d'une société de fiducie, d'un fiduciaire, d'un dépositaire, d'un prête-nom ou d'un autre intermédiaire) qui ne se sont pas dûment désignés comme fondés de pouvoir ne pourront assister à l'assemblée qu'à titre d'invités. Les invités pourront écouter l'assemblée, mais ne pourront pas voter ni poser de questions. Le présent document contient des renseignements importants et des instructions détaillées sur la manière de participer à l'assemblée.

Les actionnaires qui veulent nommer un fondé de pouvoir autre que les personnes désignées par la Société sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote (y compris un actionnaire non inscrit qui veut se désigner comme fondé de pouvoir) doivent suivre soigneusement les instructions figurant dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, ainsi que sur leur formulaire de procuration ou leur formulaire d'instructions de vote. Ces instructions décrivent également l'étape supplémentaire consistant à inscrire le fondé de pouvoir auprès de notre agent des transferts, la Société de fiducie AST (Canada), après avoir soumis le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote. Si le fondé de pouvoir n'est pas inscrit, il ne recevra pas de numéro de contrôle qui sert de code d'accès en ligne et dont il aura besoin pour voter à l'assemblée et, par conséquent, il ne pourra assister à l'assemblée en ligne qu'à titre d'invité.

Questions

Pour toute question concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'assemblée, veuillez appeler la Société de fiducie AST (Canada) au 1 888 433-6443.

Par ordre du conseil d'administration,

La vice-présidente principale, conseillère juridique principale et secrétaire corporative,

(s) Valery Zamuner

Valery Zamuner

Laval (Québec)

Le 9 juillet 2021

Comment demander une copie de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction



Par téléphone

1 888 433-6443 (sans frais en Amérique du Nord)

1 416 682-3860 (de l'extérieur de l'Amérique du Nord)



Par courriel

demandes_n&a@astfinancial.com

Vous devez nous faire parvenir votre demande d'ici le 20 août 2021 si vous souhaitez recevoir la circulaire de sollicitation de procurations de la direction avant l'assemblée. Après l'assemblée, téléphonez au **1 888 433-6443** pour demander une copie imprimée.